

Environnement, planification territoriale et
participation de la communauté: trois composantes
du développement local viable

Christiane Gagnon

Département des Sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi

ENVIRONNEMENT, PLANIFICATION TERRITORIALE ET PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTÉ: TROIS COMPOSANTES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL VIABLE

Christiane Gagnon, Ph.D. en aménagement
Professeure au département des sciences humaines de l'UQAC

Devant l'ampleur et l'intensité du changement qui se manifeste tant aux niveaux environnemental, social, qu'économique, nul doute que les communautés locales, tant rurales qu'urbaines, sont désormais appelées à assumer un rôle décisif dans la dynamique mondiale de *La recomposition des territoires*¹. Ainsi, la question du développement local se retrouve au cœur de cet enjeu, voire de cette complexe mosaïque qu'est la recomposition des territoires. La survie et la survivance des communautés locales rurales dépendent plus que jamais de leurs capacités et de leurs volontés à mettre en oeuvre des pratiques endogènes et environnementales de développement qui répondent de façon équitable tant aux besoins fondamentaux et futurs de leurs membres et des générations. C'est ce que désigne le développement local viable (DLV).

Essentiellement, notre argumentation se formule comme suit: d'une part, les communautés locales rurales sont fortement ébranlées par des tensions qui agitent et façonnent les territoires et, d'autre part, elles tentent de mettre en oeuvre des stratégies et des outils de développement qui font contrepois à l'onde de choc conséquente aux tensions. Parmi ces stratégies, nous en avons retenues cinq qui nous apparaissent davantage porteuses de développement local viable. Précédemment à leur présentation, nous précisons quelques-unes des tensions qui se répercutent sur la dynamique sociospatiale des collectivités et des individus. Le présent texte se propose avant tout de servir de cadre de discussion, à confronter à vos propres réflexions ou expériences.

I. LES TENSIONS QUI AGITENT LES TERRITOIRES

En continuité avec la littérature scientifique et des observations-terrain, trois tensions, qui agitent et façonnent les territoires à l'échelle locale, ont été identifiées: 1) la mondialisation de l'économie; 2) la dégradation environnementale et la perte de maîtrise du territoire; 3) la marginalisation sociospatiale.

La mondialisation de l'économie

La mondialisation de l'économie désigne le processus par lequel les rapports sociospatiaux et économiques s'internationalisent. Les frontières s'évanouissent ou s'assouplissent, laissant théoriquement libre circulation aux

capitaux et aux marchés, notamment par le biais des traités de libre-échange et la libéralisation-déréglementation. Les règles du jeu des échanges commerciaux, auparavant contrôlées par les États-nations, se modifient rapidement sous l'impulsion des firmes transnationales ou des réseaux financiers qui imposent leur modèle économique libéral. Dans la folle course à la compétitivité et à la productivité, les unités de production sont alors associées à de grands ensembles où prévalent d'abord les intérêts corporatifs. Du coup, les pôles décisionnels, les plus souvent urbains, se renforcent tandis que les périphéries, pourvoyeuses de matières premières, s'affaiblissent. L'urbanisation va en s'accroissant: pour la première fois de l'histoire une personne sur deux vivra prochainement en milieu urbain.

Cette profonde restructuration spatiale et économique laisse peu de place à une production locale, c'est-à-dire à une production autre qu'industrielle pour des fins exclusives d'exportation. Les unités d'exploitation des ressources naturelles, sises dans les territoires ruraux ou éloignés, se retrouvent fortement confrontées aux aléas du marché mondial et aux stratégies financières corporatives d'autant que l'État-providence se désengage de son rôle de redistributeur de la richesse. La mondialisation de l'économie, la "technologisation" de la production et avec elle les moyens ultra rapides de communication entraînent un processus de globalisation, voire d'uniformisation des modes de production et de consommation. La recherche d'une production optimale et d'une consommation à tous crins a jusqu'ici reposé sur une vision sectorielle et cloisonnée de l'exploitation inconsidérée des ressources et du territoire. Dans ce contexte, la possibilité d'obtenir des bénéfices de ce mode d'exploitation (autres que des revenus fonciers et quelques emplois) ont échappé aux communautés locales qui ont par contre dû supporter les coûts sociaux, telles les pollutions, le chômage, les modifications du mode vie et de la culture, etc.

La dégradation environnementale et la perte de maîtrise du territoire

La mondialisation de l'économie ou du moins les choix de production et de consommation ne sont pas étrangers à cette tension sociale engendrée par la dégradation environnementale, dont l'effet de serre, les catastrophes dites naturelles et les pollutions tous azimuts ne révèlent que la pointe de l'iceberg. Quelle que soit la localisation des localités, nul n'est à l'abri des effets néfastes de la pollution conséquents au modèle productiviste. La maîtrise de la qualité de l'environnement est devenue un dilemme quotidien, tant à l'échelle locale que mondiale, tant dans les mégaprojets que les microprojets. Agir localement et penser globalement révèle toute la complexité de maîtriser son territoire: par exemple, alors que des normes internationales sur la qualité de l'air sont formulées, rien ne vient freiner l'augmentation du parc automobile et avec lui son lot de pollutions et de problèmes urbains.

Dans le cas des communautés dites ressources, c'est-à-dire dont l'activité économique dépend principalement d'une ressource, quel est le contrôle exercé

1. Titre d'un ouvrage de l'auteure (Voir références bibliographiques)

par les collectivités territoriales sur leur environnement, source parfois séculaire de cette même activité économique et sociale? Or, dans plusieurs cas, cette richesse ou capital nature, à la base de leur survie, s'avère de plus en plus hypothéquée, notamment à cause de la dégradation de la ressource (eau, sol, poisson, matière ligneuse, etc.), voire de sa diminution ou de sa disparition. Cela modifie substantiellement la dynamique sociospatiale des communautés, sans que ces dernières aient été préparées à ce changement majeur dans leur orientation. Des facteurs à la fois externes (politiques nationales, modifications climatiques, etc.) et internes à la communauté peuvent expliquer cette perte de maîtrise du territoire.

Un de ces facteurs internes concerne la prise en compte encore limitée de l'environnement dans la prise de décision et l'aménagement à l'échelle locale. Certes, pris individuellement, les membres des communautés rurales sont sensibilisés à la protection de l'environnement. Depuis près de vingt ans, plusieurs associations locales à vocation environnementale ont initié nombre de projets de mise en valeur de l'environnement. Malgré cet effort, ces initiatives sont demeurées isolées par rapport à l'ensemble des institutions oeuvrant localement. Elles sont demeurées en marge d'un processus plus global de planification territoriale, voire de développement local. L'environnement est devenu une affaire de normes, le plus souvent édictées et gérées par Québec de façon sectorielle ou encore le fait de quelques irréductibles écologistes. Il n'est pas conçu comme un substrat lié directement à la vitalité sociale de la communauté, à son "empowerment" et sa viabilité économique à long terme. La planification territoriale s'est enlisée dans un processus technocratique contrôlé par des experts, dont la fin devient la confection des plans d'urbanisme et leur harmonisation au schéma d'aménagement. En outre, ces derniers intègrent très peu d'objectifs liés à la notion de développement durable ou viable².

La marginalisation sociospatiale

La marginalisation sociale et spatiale est une conséquence directe des choix politiques et économiques ainsi qu'une conséquence indirecte de l'état et de l'accès à un environnement viable. Tout comme l'ont observé plusieurs organisations internationales, la crise environnementale sous-tend l'enjeu de la répartition équitable des richesses entre les nations, les races, les groupes sociaux. À mesure que le fossé se creuse — entre les riches et les pauvres, le Nord et le Sud, les régions et les villes —, nombre de territoires et d'individus se retrouvent marginalisés. La mondialisation et ses changements technologiques entraînent une polarisation grandissante de la richesse et de la pauvreté. Des pans entiers de population urbaine ou rurale se retrouvent exclus. La redistribution équitable des ressources et des revenus devient un

² C'est du moins ce que relève l'analyse de 17 plans d'urbanisme dans des communautés rurales réparties dans les régions administratives de Charlevoix, Saguenay—Lac-Saint-Jean et Côte-Nord.

enjeu majeur dont l'issue pourrait transformer tout autant le mode de production que celui de la consommation. Repousser à la marge et exclure des individus, des groupes, des communautés, des lieux de travail, de consommation, de loisir et d'appartenance sont à l'origine non seulement d'une pression déstabilisante pour les collectivités territoriales et les gouvernements, mais un fait moralement inacceptable. Les 20% des plus riches au monde se partagent plus de 80% du revenu mondial alors que les 20% les plus pauvres se partagent 1% du revenu mondial.

La logique de la rentabilité économique, de la productivité tend à imposer un modèle d'affectation du territoire uniformisant, où la concentration spatiale (proximité des lieux de résidence et de travail, fusion des municipalités) serait préférable à la dispersion et à la diversité. Faut-il mettre ce discours en relation avec celui voulant que plusieurs communautés rurales souffrent de dévitalisation? Probablement. Pourtant, sans vouloir nier les problèmes existants ou spécifiques aux petites communautés, la connaissance empirique de ces communautés révèle au contraire, dans plusieurs cas, un dynamisme certain qui se traduit notamment par la mise en oeuvre d'initiatives fructueuses de développement local, prenant appui sur une forte cohésion sociale.

La deuxième partie qui suit est donc consacrée à une révision sommaire de stratégies actuelles ou virtuelles porteuses de développement local viable (DLV) pour les communautés. L'ensemble de ces stratégies ne se retrouve pas forcément concentré dans un seul lieu, mais constitue davantage un cadre exploratoire et adaptatif de DLV.

II. CINQ STRATEGIES PORTEUSES DE DLY

En réalité, les cinq stratégies, ici identifiées comme porteuses de DLY, s'inscrivent dans une perspective de réappropriation du territoire et de ses ressources, ce qui peut se formuler par la périphrase habiter son territoire. Habiter son territoire signifie que les individus tout comme l'ensemble de la collectivité se donnent des stratégies et des outils pour maîtriser les tenants et les aboutissants de son développement. Afin de définir et d'illustrer concrètement ces stratégies, quelques exemples d'outils de DL, utilisés par des communautés³, sont évoqués à l'intérieur des stratégies suivantes:

1. l'affirmation d'un leadership partenarial des communautés locales;
2. la mise en oeuvre d'une économie sociale ou de proximité en vue du renforcement de la solidarité et de l'équité;
3. la planification territoriale dans une perspective de soutenabilité écologique;
4. l'intégration du savoir des acteurs locaux au processus décisionnel;
5. la valorisation du sentiment d'appartenance et des spécificités de la communauté.

1. L'affirmation d'un leadership partenarial des communautés locales

Première stratégie, les communautés assument un leadership partenarial, c'est-à-dire qu'en interaction avec un ou des acteurs (agents économiques, collectivités territoriales, État, institutions parapubliques) et en solidarité avec d'autres communautés, elles initient ou orientent des initiatives locales avec comme objectif premier de répondre à des besoins fondamentaux actuels ou futurs pour l'ensemble de ses membres. On pourrait ainsi évoquer les collaborations sous forme de parrainage avec localités des pays de tiers-monde (Alma/Bogandé) ou encore des opérations de jumelage (Florac/Anse-Saint-Jean).

L'affirmation du leadership partenarial des communautés rurales passe évidemment par le rassemblement des forces vives, incluant les individus, les groupes sociaux et les petites organisations. La ressource humaine redevient au centre du processus de développement local. Comme le notait l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 1992:71), «la participation populaire et la valorisation du capital humain sont la pierre angulaire de l'agriculture et du développement rural durables».

Toutes aussi importantes que soient ses forces, la communauté ne peut pas miser que sur elle-même. En initiant avec les secteurs privés et publics un partenariat dans le sens de ses objectifs environnementaux, sociaux et

³ Ces références proviennent d'une trentaine d'entrevues réalisées dans les trois régions ci-haut citées dans le cadre d'un projet de recherche (FODAR, 1995-98) sur la restructuration des territoires.

économiques de développement, la communauté interpelle la responsabilisation de l'ensemble de ses membres à son devenir, la décentralisation du pouvoir de l'État, de même que la responsabilité sociale de l'entreprise envers les communautés territoriales. Le partenariat entre acteurs locaux, comme stratégie permettant de définir les problèmes et leurs solutions sur une base "responsabilisante" dans un cadre de gestion environnementale, contribue directement à l'actualisation d'un processus de développement local viable pour les populations concernées⁴. Certains outils ou initiatives de DL peuvent s'inscrire dans cette stratégie, telle la mise sur pied de réseaux d'information ou de rencontres types mini-sommets, d'ententes de services entre les localités. Par exemple, les municipalités de la Haute Côte-Nord se sont regroupées pour travailler ensemble à la planification des activités et du réseau touristique. Notons aussi le cas de la Société de développement touristique de Rivière-Éternité qui s'est donnée une structure de partenariat publique/privée pour la gestion de services dans le parc du Saguenay. Enfin, un Centre de recherche sur le saumon a ouvert ses portes à Sacré-Coeur (1994), en collaboration avec Alcan, Boisaco, la municipalité et des universités.

2. La mise en oeuvre d'une économie sociale ou de proximité en vue du renforcement de la solidarité et de l'équité

La mise en oeuvre et le soutien collectif d'une économie sociale ou de proximité s'articule à des principes de solidarité et d'équité, sous-jacents à un modèle DLY. Historiquement, le mouvement de prise en charge du milieu de vie a été amorcé par les acteurs du secteur communautaire. Devant la crise de l'emploi des années 80, il s'est tourné vers la création d'entreprises et d'organisations capables de concilier des objectifs sociaux et économiques, en fonction des caractéristiques d'une communauté territoriale donnée (Gagnon et Klein, 1989, Favreau et Ninaes, 1992).

La présence de corporations de développement économique et communautaire (CDEC), de coopératives de travail, des sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), de comités de DL, de corporations touristiques ou culturelles, voit autant d'outils dynamisant pour la création d'emplois locaux. L'expérience du JAL et de celle de la Coopérative des Bois-Francis sont devenues au Québec des exemples vivants et légendaires. Une multitude d'autres associations à caractère communautaire contribuent aussi au bien-être et à la vitalité de la communauté en assurant un certain nombre de services de base ou encore en développant les habiletés des personnes marginalisées en vue de leur insertion et employabilité. Citons le cas de La

⁴ Dans une des recherches à laquelle je participe, nous avons noté que le partenariat au sein de structures mixtes ou de territoires d'appartenance, permet une valorisation des ressources humaines et la mise en place de conditions de développement local (Klein et Gagnon, 1991 et 1992). Comme l'ont aussi démontré des recherches à l'INRS (Lemelin et Morin), au GRIR, l'approche du développement local vise une revitalisation des petites communautés et une réduction de l'écart de la marginalisation et de la pauvreté.

Doré qui a mis sur pied une popote roulante pour les personnes âgées vivant à domicile.

L'économie sociale ou ce que d'autres nomment l'économie solidaire ou l'économie de proximité devient une alternative d'autant plus réaliste lorsqu'elle se dote d'outils financiers contrôlés localement. Depuis quelques années, devant la difficulté d'obtenir du capital de risque, plusieurs communautés ou régions se sont dotées de fonds de développement local ou régional (les SOLIDE).

En somme, il s'agirait de créer une activité économique suffisante pour générer une richesse locale. A cet effet, Nozick (1993:23) suggère quatre voies alternatives à la production centrée sur l'unique exportation des biens:

- faire plus avec moins en maximisant l'utilisation des ressources existantes;
- faire circuler le plus possible l'argent à l'intérieur de la communauté;
- produire ce dont nous avons besoin le plus possible à l'intérieur de la communauté;
- produire et créer de nouveaux produits.

3. La planification territoriale dans une perspective de soutenabilité écologique

La survie et le développement de la communauté sont directement reliés aux potentiels et contraintes écologiques de son environnement immédiat mais aussi externe, dans une perspective temporelle. C'est ce qu'on peut définir comme la soutenabilité écologique. Au-delà des principes, cette soutenabilité doit se matérialiser concrètement. La planification territoriale, qui dépasse les stricts cadres administratifs et techniques, s'avère donc la troisième stratégie favorisant un processus de développement local viable. Une telle planification intègre non seulement des principes de diversité, d'intégrité, d'interdépendance écologiques, mais se traduit dans des indicateurs et des objectifs d'aménagement et de développement. À titre d'illustration, mentionnons la quantité et la localisation du rejet des eaux usées ou encore la nature et l'origine des approvisionnements énergétiques comme indicateurs d'utilisation soutenable des ressources ou des écosystèmes.

Dans les communautés rurales, il existe tout de même nombre d'initiatives qui s'inspirent de la soutenabilité, voire de l'écologie. Mais ces dernières sont rarement intégrées dans un processus plus global de planification territoriale ou même de développement local. Cependant une tendance se dessine: les initiatives de protection de l'environnement sont de plus en plus liées aux secteurs de la recherche scientifique ou du récréotourisme, tel le Groupe de recherche et d'éducation sur le milieu marin (GREM, Tadoussac) et l'école de la mer à Grandes-Bergeronnes. Certaines expériences d'aménagement intégré des ressources sont à l'étude dans les localités

forestières, dont celle concernant l'aménagement des lots intramunicipaux à Saint-Fulgence.

Cette planification territoriale soutenable s'accompagne d'un bilan des caractéristiques socio-environnementales de même que d'une évaluation des impacts, suite à l'anticipation de changements significatifs reliés à un projet ou à un aménagement d'infrastructure ou à une nouvelle politique risquant d'affecter la communauté. Cependant, la démarche d'évaluation des impacts socio-environnementaux ne doit pas être envisagée comme une procédure technique supplémentaire et lourde qui nécessitera l'engagement de professionnels. Cette évaluation devient d'abord un lieu de réflexion et d'apprentissage collectifs. Elle permet d'en arriver à une décision éclairée suite à des scénarios, afin de mieux contrôler l'orientation du changement proposé dans le sens des objectifs de la communauté. Les études de faisabilité, la planification stratégique sont des outils similaires, mais plus ponctuels, déjà utilisés par les décideurs locaux. Ce que ce type d'évaluation peut apporter de plus c'est une connaissance de son environnement et, par voie de conséquence, une meilleure maîtrise de son territoire.

4. L'intégration du savoir des acteurs locaux au processus décisionnel

L'intégration du savoir des acteurs locaux à la planification et à la prise de décision constitue une stratégie indispensable au DLV. Le fait de reconnaître et d'intégrer l'existence d'un savoir social, en vue de la maîtrise du territoire, entraîne une transparence et un exercice démocratique du pouvoir à l'échelle locale. La prise en charge de plusieurs activités communautaires par des bénévoles, la création de corporations locales de développement dans des secteurs liés au tourisme, au patrimoine, à l'habitation, à la forêt, à l'agriculture ou autres témoigne des capacités et des potentialités des membres des micromilieus. Loin des services et des pôles décisionnels, ils ont dû plus d'une fois faire preuve de ténacité et d'originalité. André Beauchamp, ex-président du BAPE, exprime ainsi leur esprit novateur: « Ils ont l'expérience de la réalité. Ils connaissent leur milieu d'une manière empirique et concrète, irremplaçable. Ils disposent également de connaissances techniques et scientifiques. Face à des solutions organisées par d'autres qui risquent de bousculer leur cadre de vie, ils sont capables d'imaginer des solutions différentes et souvent innovatrices et d'améliorer celles qu'on leur propose» (1993:7). Le cas de la communauté de Rivière-Éternité est éloquent. Avant même que le gouvernement zone une partie de leur territoire sous forme de parc (le parc Saguenay), cette communauté avait décidé de protéger ce lieu exceptionnel en bordure du fjord et avait mis de l'avant un projet d'aménagement des sentiers qui donnait du travail à plus d'une quarantaine de personnes.

La reconnaissance d'un savoir dit endogène ou traditionnel et son intégration à un processus décisionnel passe par la mise sur pied de lieux de participation

ouverts et souples: une sorte de forum en continu où chaque membre de la communauté peut s'exprimer librement⁵. A l'heure actuelle, à notre connaissance, nous ne sommes pas en mesure de citer un exemple très probant. La lecture de ce savoir se fait plutôt par le biais de consultations publiques, dans un cadre formel et sectoriel, servant le plus souvent à justifier une décision ou un projet prédefini d'un acteur institutionnel.

Le savoir territorialisé peut devenir une source d'innovation technologique et scientifique, innovation, qui comme plusieurs auteurs l'ont souligné, représente un potentiel de nouveaux emplois à caractère durable.

5. La valorisation du sentiment d'appartenance et des spécificités de la communauté

Chaque communauté a des caractéristiques particulières, des spécificités qui peuvent induire une culture locale. L'existence d'un sentiment d'appartenance, à l'intérieur d'une communauté, occupe une place centrale dans un processus de développement local ou régional. Plusieurs auteurs le reconnaissent (Arocena, 1986; Bassand, 1990; Stren et al., 1991). Il est à la source des initiatives pour la création d'emplois, pour la protection du milieu, pour la solidarité, bref pour le maintien d'un tissu social fort. Car c'est en autant que les membres de la communauté croient au potentiel présent et futur de leur milieu qu'ils s'y investissent. La survie des territoires passe par une appartenance forte des communautés à leur milieu de vie, à leur volonté de faire échec à leur marginalisation (Conseil des affaires sociales, 1989). Mais comment les communautés peuvent-elles stimuler ou raviver ce sentiment d'appartenance lié à un espace vécu viable? S'il n'existe pas de recette unique, il est permis de croire que, par exemple, la présence d'organismes et de politiques locales visant à protéger ou mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel ou encore que l'organisation de fêtes célébrant des événements ou des aspects culturels spécifiques favorisent la reconnaissance collective d'une identité et d'une fierté singulières. A ce titre, soulignons l'exposition des Crêches de Noël de Rivière-Éternité, le Symposium de la peinture du Bas-Saguenay, le circuit patrimonial de l'Anse-Saint-Jean et des comités d'embellissement dont le rôle ou la présence contribuent à actualiser et construire une identité locale.

La valorisation d'une identité créatrice entraîne une solidarité non seulement locale mais multiple, c'est-à-dire avec d'autres lieux, d'autres communautés, d'autres groupes sociaux. Si «le développement local est avant tout un développement enraciné» (Dionne, 1993:42), le développement local viable

⁵ Par ailleurs, cela n'exclut pas en contradiction avec une démarche visant l'acquisition de certaines connaissances plus techniques nécessaires ou à la participation à des programmes de formation (par exemple, des cours de langue seconde ou sur l'accueil touristique).

passer par une identification au paysage, à l'histoire locale, au vernaculaire et au devenir de la communauté.

EN CONCLUSION. Suite à la discussion sur ces cinq stratégies, nous ne voudrions pas laisser planer l'idée qu'elles constituent un modèle normatif qu'une communauté doit à elle seule mettre en oeuvre pour arriver, une fois pour toutes, à un développement local viable. D'une part, le développement d'une communauté repose sur un construit social — où les reculs et les avancées, où les incertitudes et les savoirs se côtoient. D'autre part, il ne s'agit pas là d'un programme, d'une liste d'épicerie, mais plutôt d'un cadre d'analyse pour les acteurs locaux qui désirent évaluer et/ou resituer des initiatives, des projets et leurs conséquences, dans une perspective plus globale et plus critique.

Il faut aussi avouer que notre argumentation visait premièrement à recentrer la dimension environnementale, comme substrat incontournable du développement social et économique des localités et des communautés rurales. Car il existe un continuum entre environnement, maîtrise sociale du territoire et développement. Elle visait deuxièmement à mettre en évidence l'importance de l'intégration du savoir-faire des acteurs et des membres de la communauté dans les processus décisionnels et dans la planification territoriale. Enfermer ou limiter le DLV à une surposition de projets sectoriels gérés selon des intérêts organisationnels serait faire fi, selon nous, d'un fondement du paradigme du développement local, soit l'ouverture solidaire aux autres.

BIBLIOGRAPHIE

- AROCENA, J. 1986. *Le développement par l'initiative locale*. Paris: l'Harmattan.
- BASSAND, M. 1990. *Culture et régions d'Europe*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- BEANLANDS, G.E. et P.N. DUINKER. 1983. *Un cadre écologique pour l'évaluation environnementale au Canada*. Ottawa: Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales et Dalhousie University.
- BEAUCHAMP, A. 1993. *Bureau de consultation de Montréal. Le gestionnaire et les publics: pour une consultation fructueuse*.
- BURDGE, R.J. 1987. «The Social Impact Assessment model and the Planning process». *Environmental Impact Assessment Review* 7:141-150.
- BURDGE, R.J. and ROBERTSON, R.A. 1990. «Social impact assessment and the public involvement process». *Environmental Impact Assessment Review* 10: 81-90.
- COCK, P.(Ed). 1991. *Social Structures for sustainability*. Canberra: Centre for Resource and Environmental Studies.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement. 1988. *Notre avenir à tous*. Québec:Éditions du Fleuve.
- Conférence mondiale des ONG.1992. *Programme Ya Wananeti. Plan d'action des citoyens pour les années 90*. Kenya: Centre de Liaison pour l'Environnement International
- Conseil consultatif canadien de l'environnement et Poirvin, J.R. 1991. *Colloque sur les indicateurs d'un développement écologiquement durable — Synthèse*. Ottawa: Ministère des Approvisionnement et des Services.

Conseil des affaires sociales. 1989. *Deux Québec dans un : rapport sur le développement démographique et social*. Montréal: Gaëtan Morin.

COOK, P. (Ed). 1991. *Social Structures for sustainability*. Australia: Centre for Resource and Environmental Studies, Fundamental Questions Paper No.11.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES. 1992. *État de l'environnement dans la Communauté européenne*. Bruxelles: CEE, vol.3

CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT. 1993. *Regard sur l'environnement 1993. Évaluation des progrès accomplis en matière de développement durable*. S.L.19p. + annexes.

COSTANZA, R. 1991. «Ecological Economics: A Research Agenda», in *Structural Change and Economic Dynamics*. Oxford: Oxford University Press, vol. 2, no.2.

DANSEREAU, P. 1987. «Les dimensions écologiques de l'espace urbain». *Coliers de géographie du Québec*, vol.31, no.84, pp.33-395.

DIONNE, H. 1993. «La collectivité de base: force charnière de l'initiative économique et du développement local» in *Les petites collectivités en Abitibi-Témiscamingue: quel avenir? Actes de la rencontre-débat*. 135 p. + annexes.

DIONNE, H. 1992. «De la région-ressources à la région-milieu de vie: la recherche de nouveaux partenaires» in Gagnon, C. et J.-L. Klein. *Les partenaires du développement face au défi du local*. Chicoutimi: Université du Québec à Chicoutimi, GRIR, pp.371-401.

DOMON, G. et al. 1992. «Développement viable en milieu urbain: vers une stratégie de gestion des interventions» in *Plan Canada*, janvier 1992, 8-17.

FAVREAU, L. et W. NINACS. 1992. «Le développement économique local et communautaire au Québec (DELCO)», in *Coopératives et Développement*, vol. XXII, no.2, pp.115-123.

FRIEDMAN, J. 1985. «Auto-développement ou auto-dépendance?», in M. Boisvert et P. Hamel (sous la direction de), *Le redéploiement industriel et planification régionale*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

GAGNON, C., HIRSH, P. and R. HOWITT. GAGNON, C. 1993. «Can SIA empower Communities?», *Review of Environmental Impact Assessment*. A paraître.

GAGNON, C. 1994. *La recomposition des territoires. Développement local viable*. Paris:Harmattan .Coll. Logiques sociales. 271p.

GAGNON, C. 1992. «Développement viable, politique québécoise et industrie de l'aluminium». *Revue Canadienne des Sciences Régionales*, vol XV, no.2.

GARDNER, J. 1989. «Decision making for sustainable development: Selected approaches to environmental assessment and management». *Environmental Impact Assessment Review*, 9:337-366.

GARIBÉPY, M. et al. 1990. *Développement viable et évaluation environnementale en milieu urbain: essai d'application au cas montréalais*. Montréal: Institut d'urbanisme, Notes de recherche.

HAMEL, P. 1991. *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

JACOBS, J. 1961 (1991). *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Liège: Pierre Mardaga.

JACOBS P. 1991. *Le développement urbain viable*. Montréal: 3^e Scannet des grandes villes du monde.

JACOBS, P. et B. SALDER. (S.D). *Développement durable et évaluation environnementale: perspectives de planification d'un avenir commun*. Ottawa: Conseil canadien de la recherche en évaluation environnementale.

JACOBS, P. et D.A. MUNRO. 1987. *Conservation with Equity. Strategies for Sustainable Development*. Proceedings of the Conference on Conservation and Development: Implementing the World Conservation Strategy. Cambridge: International Union for Conservation of Nature and Natural Resources.

JULIEN, P.A. 1994. Commentaires dans le cadre du vidéo L'avenir des régions. *Le développement économique local*, sous la direction de Diane-Gabrielle Tremblay, Télé-Université.

KLEIN, J.-L. et GAGNON, C. 1989. *Le social approprié. Le mouvement associatif, l'État et le développement local*. Foli: Astéco.

KNIGHT, N. et al. 1993. *What we know about the socio-economic impacts of Canadian Megaprojects: an annotated bibliography of post-project studies*. Vancouver: UBC. 65p.

LEMELIN, A. et R. MORIN. 1991. «L'approche locale et communautaire au développement économique des zones délaissées: le cas de Montréal» in *Cahiers de géographie du Québec*, vol.35, no.95, pp.285-308

MANNING, E.W. 1990. «Presidential address: Sustainable development, the challenges». *Le Géographe canadien* 34, no.4: 290-302.

MILBRATH, L. 1989. *Erosioning a sustainable Society: Learning our way out*. Albany: State University of New York Press.

MITCHELL, B. 1991. *Resource Management and Development. Addressing Conflict and Uncertainty*. Toronto, Oxford, New York: Oxford University Press.

NOZICK, M. 1993. «Five Principles of Sustainable Community Development» in *Community Economic Development*, Struggles, E. (ED), Montréal: Black Rose Books.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE. 1992. *Développement durable et environnement. Les politiques et activités de la FAO Stockholm 1972- Rio 1992*. Rome: FAO.

OTTAWA. 1990. *Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Rapport aux Canadiens juin 1989-1990*.

PARAIRE, P. 1992. *L'utopie verte. Écologie des riches, écologie des pauvres*. Paris: Hachette.

PASSET, R. 1989. «Inventer un avenir pour la planète (II). Que l'économie serve la biosphère». *Le monde diplomatique*, août, p.4-5.

FOULIN, A. 1993. «Développement durable au Mexique: des mots à la pratique», *Interface*, mars-avril, no.55.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 1990. *Rapport mondial sur le développement humain 1990*. Paris: Economica.

Québec: Comité d'examen de la procédure d'évaluation environnementale. 1988. *L'évaluation environnementale: une pratique à généraliser, une procédure d'examen à parfaire*. [Rapport Lacoste], Québec: MENVIQ.

Rapport Dag Hammarskjöld. 1975. *Que faire?* Motala (Suède): Borgströms Tryckeri AB.

REDCLIFT, Michael. 1987. *Sustainable development. Exploring contradictions*. New York: Methuen.

REPETTO, R. (Ed.). 1985. *The global Possible. Resources, Development and the New Century*. A World Resources Institute book. New Haven and London: Yale University Press.

SACHS, I. 1980. *Stratégies de l'éco-développement*. Paris: Editions Ouvrières.

SACHS, I. 1986. «Développement ou mal-développement? Plaidoyer pour une économie qualitative», in GREFFE, X. (éd), *Sciences économique et développement endogène*. Paris: UNESCO, pp.53-65.

SCHNAIBERG, A. 1980. *The Environment. From Surplus to Scarcity*. New York, Oxford: Oxford University Press.

STREN, R., RODNEY, W. et J. WHITNEY (Ed.). 1991. *Sustainable Cities. Urbanization and the Environment in International Perspective*. Boulder: Westview Press.

STOHR, W.B. et F. TAYLOR. 1981. *Development from Above or Below? The Dialectics of regional Planning in Developing Countries*. Chichester, New York, Brisbane, Toronto: John Wiley and Sons.

Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources. 1980. *Stratégie mondiale de la conservation. La conservation des ressources vitales au service du développement durable*. Programme des Nations Unies pour l'environnement.

WHYTE, A. 1985. «Les approches écologiques des systèmes urbains: rétrospective et prospective» in UNESCO, *Nature et ressources*. Vol. XXI, no.1, pp.13-20.

WAAUB, J.F. 1991. «Croissance économique et développement durable: vers un nouveau paradigme du développement», in Prades, J.A., et al. (Eds), *Environment et développement. Questions éthiques et problèmes socio-politiques*. Montréal: La corporation des éditions Fides.

World Bank. 1992. *World Development Report 1992. Development and the Environment*. New York: Oxford University Press.